



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 05 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 29 novembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 53  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 5

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine HERVIEU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	

### Membres absents :

Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE

---

## **OBJET : PERSONNEL**

### **Personnel municipal – Direction de la Petite Enfance – Création de deux postes d'agent·e chargé·e de l'accompagnement d'enfants en situation de handicap en structure d'accueil du jeune enfant**

Les structures d'accueil du jeune enfant accueillent également des enfants en situation de handicap. Dès lors, un accompagnement spécifique peut être nécessaire afin de favoriser leur épanouissement et leur intégration au sein du collectif.

A ce jour, les agent·e·s titulaires du CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance (AEPE) sont formé·e·s à cette prise en charge.

Néanmoins, le recrutement de deux agent·e·s titulaires du CAP AEPE, spécifiquement en charge de cette mission, permettra d'avoir du personnel dédié et ainsi d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap.

Les personnes recrutées seront en charge de :

- Participer au sein d'une équipe pluridisciplinaire à l'accueil des enfants en situation de handicap et des familles conformément au projet d'établissement ;
- Accompagner l'enfant afin de développer ses capacités d'apprentissage, de communication et son autonomie dans la limite de ses compétences ;
- Participer à la mise en œuvre du projet d'accueil de l'enfant en vue d'une inclusion sociale ;
- Assurer l'entretien des espaces et du matériel réservé à l'enfant.

Le déploiement de ce projet fait l'objet d'une aide de la Caisse d'Allocations Familiales.

Il est donc proposé la création de deux emplois de catégorie C, relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques, afin d'exercer des fonctions de chargé·e de l'accompagnement d'enfants en situation de handicap en structure d'accueil du jeune enfant :

- cadre d'emplois de référence : adjoints techniques territoriaux
- conditions de recrutement : diplôme de niveau 3 (anciennement V) ou expérience équivalente.

La rémunération des personnes engagées comprendra, outre le traitement indiciaire, le régime indemnitaire afférent à leur grade (RIFSEEP) et le cas échéant, si les conditions sont remplies, une prime de fin d'année.

### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la création des postes indiqués dans le rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à engager le recrutement, à compter du 1er janvier 2023, de deux chargé·e·s de l'accompagnement d'enfants handicapés en structure d'accueil du jeune enfant ;
- **d'établir** leur rémunération conformément aux bases décrites dans le rapport ;
- **de dire** que les dépenses à engager seront prélevées sur les crédits des budgets successifs ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN      POUR : 58  
                  CONTRE : 0

ABSTENTION : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN